

Les partenaires sociaux du département et les institutions de prévention, réunis sous l'égide des services du Ministère du Travail (DIRECCTE), œuvrent à la prévention des risques psychosociaux (RPS).

Ils vous invitent à une Matinale RPS le **vendredi 11 mars 2016** axée sur le thème du *bonheur au travail*. Cette notion semble taboue ou inappropriée alors que des salariés et des cadres se disent stressés, trouvent que leur travail n'a pas grand sens et pour ces raisons voient leur santé se dégrader. Et pourtant, on observe le développement d'initiatives d'entreprises autour du bien-être et du bonheur au travail, avec des effets très positifs sur leur performance. On observe aussi des entreprises dites « libérées » où le rôle des collaborateurs et des cadres, tout plein de confiance et d'initiative, peut contraster avec les représentations courantes à leur sujet.

Ces initiatives, ces formes d'organisation et de management, rendent-elles les salariés plus heureux ? Y travaillent-ils moins et mieux (si c'est là une définition du bien-être au travail) ? À tout le moins, sont-elles favorables à la prévention des risques psychosociaux et lesquels ?

C'est à répondre à ces questions que la matinale est dévolue. Nous pensons que les apports des communicants, les témoignages d'entreprise et votre participation dans les débats (notamment autour d'un film) permettront à chacun de se construire des repères utiles à son action en entreprise.

Programme :

- *Ouverture de la matinale*, par Mireille CROVILLE, Directrice adjointe du travail, Unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA,
- *Le bien-être au travail est-il possible dans nos organisations ? Comprendre et agir*, par Stéphanie CHASSERIO, Enseignante chercheuse, SKEMA Business School, Lille,
- *Bien-être et performance*, par Karine GRAAL, Directrice financière et Directrice de la richesse humaine, entreprise RESISTEX, St. André de la Roche,
- *Le bonheur au travail*, film réalisé par Martin MEISSONNIER (extraits), projection et débats,
- *Entreprises libérées : il y a-t-il des points de vigilance ?*, par Cyril LÉBOUCHER, consultant en santé au travail, SECAFI,
- *Présentation du programme des matinales 2016 et clôture*, par Édouard INES, Directeur de l'unité territoriale des Alpes-Maritimes de la DIRECCTE PACA.

Inscription et modalités pratiques :

L'inscription est gratuite. Merci de faire connaître votre décision de participation à l'adresse suivante : info@revestconseil.fr, en précisant votre nom, votre entreprise et si vous êtes représentant du personnel. La matinale RPS se tient à la **Salle de conférence du Centre administratif départemental** (Bâtiment Estérel, au-dessus du restaurant, CADAM, Route de Grenoble, Nice - Parking à l'entrée du centre). L'accueil des participants débute à 8 h 30 (café et viennoiseries) ; les débats commencent à 9 h. et se terminent à 12 h.

Comptant sur votre présence,
Cordialement,

Le comité RPS 06

Le comité RPS 06 est constitué des organisations suivantes : UPE 06, UPA, UD FO, UD CGT, UD CFDT, UD CFTC, UD CFE-CGC, UD UNSA, Union syndicale Solidaires, MSA Provence Azur, APST BTP, AMETRA 06, CMTI, CARSAT SE, ACT Méditerranée, AAPDS, SAF, SSIRCA. Les prochaines matinales RPS se tiendront les 1^{er} juillet, 14 octobre et 2 décembre.